

DÉPRÉCARISATION CATÉGORIE C

Un arrêté du 24 février 2014 ouvre au titre de l'année 2014 un recrutement sans concours réservé aux agents non titulaires, pour l'accès au corps des adjoints administratifs des administrations de l'État du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (recrutement dans le grade d'adjoint administratif de 2ème classe), dans le cadre de la résorption de l'emploi précaire.

Le nombre total de postes est de : 113

La clôture des inscriptions est fixée au 15 avril 2014

Les épreuves orales se dérouleront à compter du 15 mai 2014

Concernant les modalités d'inscription, vous devez contacter le bureau de gestion du personnel, de votre service d'affectation.

Pour vous aider dans vos démarches, inscription à l'examen, n'hésitez pas à contacter vos représentants FORCE OUVRIERE locaux ou le Syndicat national FO – PETULTEM : 01 40 81 24 20
adresse e-mail : fo-snpetultem@i-carre.net

Bulletin d'adhésion

Pour défendre vos intérêts et le service public, rejoignez FORCE OUVRIERE.

Je souhaite adhérer au syndicat Force Ouvrière PETULTEM

NOM : PRENOM :

GRADE : IM :

SERVICE :

ADRESSE :

TELEPHONE :

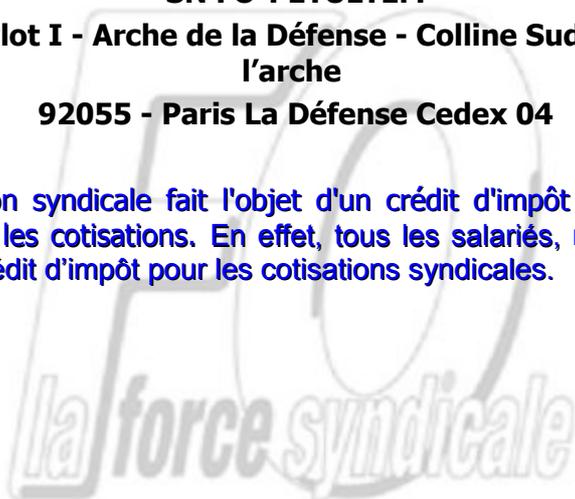
Bulletin à retourner à l'adresse ci-dessous :

SN FO-PETULTEM

MELT-MEDDE - Plot I - Arche de la Défense - Colline Sud – 30, Passage de l'arche

92055 - Paris La Défense Cedex 04

Désormais la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt en lieu et place de la réduction d'impôt sur les cotisations. En effet, tous les salariés, même non imposables, bénéficieront de ce crédit d'impôt pour les cotisations syndicales.



PNT B